



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Légifrance

Le service public de la diffusion du droit

JORF n°0176 du 19 juillet 2020
texte n° 15

Décision du 10 juillet 2020 portant agrément d'un organisme certificateur

NOR: AGRT2017684S

ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decision/2020/7/10/AGRT2017684S/jo/texte>

Par décision du ministre de l'agriculture et de l'alimentation en date du 10 juillet 2020, CKCERT SCRL, Technologiepark, B 9052 Zwijnaarde (Belgique), est agréé au titre des dispositions des articles D. 617-19 et R. 617-28 du code rural et de la pêche maritime pour une durée de quatre ans à compter de la date de publication de la présente décision au Journal officiel de la République française.